

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 20587

présenté par

Mme Duby-Muller

à l'amendement n° 1015 de Mme Bonnivard

AVANT L'ARTICLE PREMIER

À l'intitulé de la première partie, substituer aux mots : « aux recettes et à l'équilibre »
les mots :

« au rééquilibrage et à l'équité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le nombre de départs à la retraite excède celui des entrées sur le marché du travail en raison du vieillissement de la population. Il est donc nécessaire de rééquilibrer notre système de retraite en renforçant son équité, notamment à l'égard des femmes. En effet, le nombre de naissance en 2022 a baissé de 19 000 par rapport à celui en 2021. Cette baisse inquiétante de la natalité est corrélée à un vieillissement de la population française qui s'accélère depuis 2011. Ils donc urgent de permettre aux femmes d'avoir des enfants sans que cela pénalise leur retraite.